



FILIÈRE Agriculture

Formation par apprentissage

BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)

La formation :

- Piloter stratégiquement l'entreprise agricole
- Préserver et améliorer les sols, la ressource en eau et la biodiversité fonctionnelle
- Conduire et valoriser des productions alimentaires, non alimentaires et des services
- Organiser le travail, gérer les ressources et les relations humaines
- Gérer et administrer l'entreprise agricole

Pourquoi ce bac ?

Le titulaire de ce bac professionnel est un responsable d'entreprise agricole ou un salarié hautement qualifié. Il s'agit de métier polyvalent. Le diplômé doit être capable de gérer des cycles de productions, végétales ou animales grâce à sa connaissance fine de l'agroécosystème. Il maîtrise l'utilisation de matériels agricoles ainsi que d'outils d'aides à la décision (OAD) et des nouvelles technologies.

Centres d'intérêt :

- Les cultures, l'agronomie
- Le matériel agricole
- Les animaux, l'élevage
- Le plein air, l'environnement, la nature
- La gestion, l'économie

DURÉE : 3 ans | NIVEAU 4 | Formation en présentiel

BAC PRO Conduite et Gestion de l'Entreprise Agricole (CGEA)

Pour qui est cette formation ?

Niveau d'entrée après la 3ème.
Âge minimum requis 15 ans révolus jusqu'à 29 ans.
Avoir signé un contrat d'apprentissage.

Objectifs :

À l'issue de la formation l'apprenant sera capable de :

- C1 – Communiquer dans un contexte social et professionnel en mobilisant des références culturelles
- C2 – Communiquer dans une langue étrangère dans les situations courantes de la vie professionnelle
- C3 – Développer sa motricité
- C4 – Mettre en oeuvre des savoirs et savoir-faire scientifiques et techniques

Capacités professionnelles :

- C5 – Adapter son activité aux contraintes et aux évolutions du marché
- C6 – Réaliser des choix techniques dans le cadre d'un système de production
- C7 – Piloter une entreprise agricole
- C8 – Assurer la conduite technique des productions
- C9 – Gérer le travail dans l'entreprise agricole
- C10 – Réaliser des opérations de gestion et d'administration de l'entreprise dans son contexte
- C11 – Mettre en oeuvre des activités de valorisation de l'entreprise, de ses produits et services
- C12 – S'adapter à des enjeux professionnels particuliers

Et après ?

MÉTIERS VISÉS :

Agriculteur, éleveur, gérant d'exploitation agricole, responsable d'élevage, chef de cultures, chef de production.

Le titulaire du diplôme peut exercer son activité dans des exploitations de cultures et/ou d'élevage d'une extrême diversité.

POURSUITE D'ÉTUDES :

Le BAC PRO permet une insertion professionnelle ou une poursuite d'études en BTS ou en Certification de Spécialisation :

- [BTS Agronomie, Cultures Durables - Voie scolaire](#)
- [BTS Agronomie, Cultures Durables - Apprentissage](#)
- [BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole - Voie scolaire](#)
- [BTS Analyse, Conduite et Stratégie de l'Entreprise agricole - Apprentissage](#)
- [BTS Technico-commercial \(2 options : Biens & Services pour l'Agriculture ou Alimentation & Boissons\) - Apprentissage](#)

Envie de voyager et de découvrir d'autres cultures ?

Mobilité individuelle : stages individuels à l'international (dispositif ERASMUS ou autre)

Le contenu :

- MP1 – Pilotage de l'entreprise agricole
- MP2 – Entreprise agricole, marchés et territoires
- MP3 – Gestion de l'entreprise agricole
- MP4 – Gestion durable des ressources et agroécosystème
- MP5 – Conduite d'un processus de production
- MP6 – Choix, mise en oeuvre et maintenance des agroéquipements dans un processus de production

Modalités pédagogiques et d'alternance :

La formation se compose d'une partie théorique et d'une partie pratique sur le terrain.

- 3 ans pour les apprenants issus d'une classe de 3ème : 20 semaines par an en centre et 32 semaines en entreprise par an
- 2 ans pour les titulaires d'un diplôme de niveau 3 : 20 semaines par an au CFAA et 32 semaines en entreprise par an

Evaluation et validation du diplôme :

Ce diplôme est délivré par le ministère de l'Agriculture, obtenu pour 50% en contrôle continu et pour 50% en épreuves terminales. Possibilité de valider un ou plusieurs blocs de compétences.

Modalités d'entrée en formation :

Inscription, entretien de motivation et tests de positionnement.

Tarif et financement :

Rémunération par l'entreprise suivant l'âge de l'apprenti et l'année de formation et éventuellement selon la convention collective de l'employeur. Formation financée par les OPCO.

88%

TAUX DE RÉUSSITE
AUX EXAMENS EN
2022

60%

TAUX D'INSERTION
EN 2022

65%

TAUX
D'APPRÉCIATION EN
2022